



Journal d'Information municipale

N°18 - décembre 2009

Fraissinet de Lozère



Joyeux Noël & Bonne année 2010



Le 14 août, inauguration de la traversée de Racoules, de Fraissinet de Lozère et de la fontaine, du four et du moulin de Rûnes



Le conseil municipal

Jean Pierre Allier
Gilbert Roure
Dominique Molines
Yves Commandré
Nils Bjornson Langen
Paul Commandré
Eugène Durand
Christelle Folcher
Marie Lion
Thierry Mazoyer
Jean-Marie Thoyer

Le CCAS

Jean-Pierre Allier,
Dominique Molines,
Marie Lion, Christelle
Folcher Catherine
Rothenburger, Paul
Commandré., Estelle
Auburtin, Sylvie
Mazoyer, Eliette
Roure.

Secrétaires de la mairie :

Isabelle Serviére
Magali Martinez

Permanences à Fraissinet de Lozère le Vendredi de 10h30 - 12h00 - 04/66/45/88/39
Au Pont de Montvert tous les matins 9h - 12h + mercredi après midi - 04/34/09/06/11
Fax : 04/66/45/85/76 - courriel : mairie.fraissinetdelozere@laposte.net

Rencontre hivernale le 7 février à 15h

Le conseil municipal et le CCAS vous invitent autour d'un gâteau à venir discuter de vos préoccupations **dimanche 7 février 2010 à 15 h à la mairie de Fraissinet de Lozère** (ancienne salle de classe). Une occasion idéale de rencontrer les nouveaux habitants de la commune, de prendre en compte les problèmes des jeunes et des moins jeunes, et de créer du lien social.

L'eau est redevenue potable à Runes

Depuis trois ans, nous n'avions plus eu de problèmes d'alimentation en eau potable à Rûnes. Le captage de l'Aubespic suffisait pour alimenter le village. Mais cette fin d'été, suite à une longue période de sécheresse, il a fallu remettre en fonctionnement le captage de secours avec à la clé plusieurs dysfonctionnements du flotteur et de la centrale de javellisation. Les habitants sont venus nous rencontrer et ont écrit par voie de pétition à la DDASS (copie à la mairie). Le maire s'est engagé à tout mettre en œuvre pour améliorer la situation. Depuis, les deux réservoirs ont été nettoyés, l'ancien réservoir a été décrépi, rejointé, recrépi à neuf ; l'eau est redevenue potable. Les différents regards ont été désherbés à l'extérieur et nettoyés à l'intérieur. Des recherches sont en cours pour améliorer la ressource; Le captage de l'Aubespic va être amélioré et clôturé (au 15 septembre, au plus fort de la sécheresse, il continuait de fournir 6.6 m3 /jour). Malgré ces engagements à agir et des réalisations rapides, certains habitants ont commis des actes délictueux en forçant le javelisateur, volant les clés en août mais aussi en novembre (une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie pour ce vol en novembre). Des menaces d'actions en justice ont aussi été transmises au Maire. Cette situation, jamais connue dans notre commune, a été jugée par le conseil municipal comme inadmissible et un courrier a été envoyé à tous les signataires de la pétition. Depuis une majorité des habitants s'est désolidarisé de cette menace et le maire n'a pas reçu de citations à comparaître.

La commune achète un terrain pour la CUMA

A la demande de la Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole du secteur, la commune est sur le point d'acquérir une parcelle d'Alain Molinez juste après le Pont Sans Eau en descendant de Fraissinet vers le Pont de Montvert sur la droite, à proximité du réseau d'eau et des réseaux électriques, pour la réalisation d'un bâtiment de 8 par 20 m. Le permis est obtenu, l'accès au terrain réalisé et les travaux pourront débuter dès le printemps.

La commune est prête pour l'hiver

Alors que les premières neiges apparaissent le conseil municipal a préparé la saison hivernale. Le chasse neige, le tracteur et la fraise ont été réparés, le sel et la pouzzolane livrés et les chauffeurs réunis. Cette année c'est quatre chauffeurs qui se relayeront pour assurer le déneigement : Christian Plagnes, Didier Daudé, Rudy Boissier et Laurent Plagnes.

La semaine, le déneigement commencera de bonne heure, à partir de 4 h 00 ; Par contre le samedi ce sera qu'à partir de 6 h 30 et le dimanche 7 h 30.

Gilbert Roure reste pour la mairie le seul interlocuteur

Les chemins privés ne seront pas déneigés sauf cas exceptionnel et si Gilbert Roure en demande la réalisation (urgence grave ou facturation).

Au Viala, le chasse neige s'arrêtera pour des raisons de sécurité au virage où il peut tourner.

Pas d'obstination pour ouvrir du côté de Font Padelle en cas de mauvais temps.

Pour aller vers Mende du Pont de Montvert, en hiver, il faut, bien sûr, passer par Fraissinet de Lozère et Rûnes.

La taxe de séjour relevée

L'office du Tourisme fonctionne de mieux en mieux (nouveau local, trois salariés, une clientèle qui augmente notamment avec le Stevenson et le festival des artisans d'art). Le nombre de prestataires ne cesse d'augmenter aussi il a été décidé au niveau de la communauté de communes de relever le niveau de la taxe de séjour de

- 0.20 à 0.30 € par personne et par jour pour les campings,
- de 0.30 à 0.50 € par personne et par jour pour les meublés NC ou 1* ou pour les gîtes de groupe ou d'étape,
- de 0.35 à 0.60 € pour les meublés 2* et les hôtels 2*,
- de 0.50 à 0.80 € pour les meublés 3*
- de 0.70 à 1.40 € pour les meublés 4*.

Rappelons que les loueurs prélèvent sur leurs clients cette taxe et reversent à la commune un forfait = Taux selon classement X nombre de places X 90 jours X 70 %.

Trois nouvelles maisons au Viala

Les trois lots du lotissement de Jérôme Dubost sont vendus et trois permis sont ou vont être déposés (Rouffino, Caron et Gery).

Prix et règlement eau potable et assainissement

Le conseil municipal a voté les nouveaux tarifs de l'eau et d'assainissement pour 2010 pour y intégrer les prélèvements imposés par l'Agence de l'Eau et a baissé les seuils de 50 et 200 m³ à 30 et 150 m³..

Abonnement compteur d'eau: (accès réseau)

35.10 € (127.62 € pour les gros compteurs)

Eau potable : 1.12 €/m³ de 1 à 30 m³

0.56 €/m³ de 31 à 150 m³

0.10 €/m³ au-delà de 150 m³

Assainissement : pour ceux raccordés à une station d'épuration

1.34 €/m³ de 1 à 30 m³

0.67 €/m³ de 31 à 150 m³

0.21 €/m³ au-delà de 150 m³

Redevances assainissement :

Redevance d'assainissement collectif pour les usagers utilisant l'eau de leur source privée, mais reliés à une station d'épuration pour leurs rejets fixée à **27.48 €**

Redevance d'assainissement non collectif pour les usagers ayant un système autonome d'assainissement (fixée par le **Syndicat Mixte du Pays Cévennes 15 € / an**).

Redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne

Pollution : 0,134 € par m³ d'eau

Prélèvement : 0,040 € par m³ d'eau

Collecte : 0,104 € par m³ d'eau pour les abonnés raccordés à station d'épuration

Ces tarifs s'appliquent aussi une année après le début des travaux pour les autorisations d'urbanisme délivrées.

Pour les nouvelles constructions, ou changement de destination en habitation, le demandeur s'acquittera lors d'un nouvel accès au réseau, à la commune d'une **redevance d'accès au réseau d'eau potable de 305 €**. Les travaux de raccordement au réseau existant seront à la charge du demandeur (hormis le T de branchement et la bouche à clé posée sur le domaine public par la commune). Le compteur sera aussi fourni par la commune et devra être posé de préférence à l'intérieur du bâtiment dans un lieu hors gel. Pour un **assainissement autonome le demandeur devra régler une redevance au Pays Cévennes de 150 € (Le Pays Cévennes validera le projet, conseillera le pétitionnaire et vérifiera la bonne exécution des travaux; il pourra solliciter d'éventuelles aides pour le demandeur)**. Pour les résidents secondaires, ils devront veiller à leur départ à fermer leur bouche à clé et vidanger leur alimentation d'eau potable (si gel du compteur, changement compteur et réparation à leur charge).

Un règlement détaillé pour l'eau potable et pour l'assainissement collectif a été adopté par le conseil municipal et peut être consulté en mairie.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Comme chaque année le CCAS offre aux personnes âgées de + de 75 ans un coffret de denrées alimentaires. C'est des ouvriers handicapés de cet ESAT (Établissement de Services et d'Aide par le Travail) de la Cézarenque (Concoules) qui confectionnent au meilleur prix ces jolis coffrets. Ces colis seront remis durant les Fêtes par des membres du CCAS.

Ordures ménagères, déchetterie et points tri

Des conteneurs d'ordures ménagères sont disponibles dans tous les villages pour les ordures ménagères traditionnelles préalablement stockées dans des sacs fermés. Pour les papiers, vêtements (à Bellevue), boîtes plastiques ou métalliques et verres, deux points tri sont mis en place au Fageas (arrivée de la voie communale de la Brousse entre Fraissinet et le Pont de Montvert) et à l'entrée du Pré du Moulin à Bellevue. Pour les autres déchets (cartons, piles, batterie, encombrants, vieilles boiseries, métaux, ...), ces déchets doivent être menés à la déchetterie du Pont de Montvert, quartier de l'Estournal derrière l'école et l'écomusée du Mont Lozère, le mercredi après midi ou le samedi matin.

Les élus doivent régulièrement intervenir et agir pour des dépôts illicites. Cette situation ne peut plus durer. Des plaintes en gendarmerie vont bientôt être diligentées.

Maison de l'emploi, relais des services publics et cyber base

Est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h, ainsi que les après-midi du lundi de 16h30 à 19 h et du jeudi de 16 h à 20 heures. Des ateliers d'initiation sont en place (n'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos animatrices Camille DEBIERE et Magali MARTINEZ).

Il est à noter des possibilités de rendez-vous les après-midi (contacter pour cela vos animatrices). L'association quoi de 9 ; ainsi que la Mission Locale assurent des permanences dans votre Maison de L'Emploi.

Nos coordonnées : Cyber- base et maison de l'emploi « Cévennes- Mont Lozère » Rue du quai, 48220 Le Pont de Montvert

Tel : 04.34.09.06.14

E-mail : camille.debiere@cyber-base.org ou mamartinez@cyber-base.org

Les inaugurations du 14 août et du 2 octobre 2009

Le 14 août c'était une grande journée pour les habitants de la commune de Fraissinet de Lozère car le conseil municipal avait décidé d'inaugurer trois projets importants dans trois villages différents : l'aménagement de la traversée de Racoules, l'aménagement de la traversée de Fraissinet de Lozère et la restauration de la fontaine, du four et du moulin de Runes.

Pierre Hugon, vice président du Conseil Général, Jacques Blanc, sénateur et président du SDEE, Jean-Pierre Morvan, directeur adjoint du Parc National des Cévennes, Sophie Pantel, Conseillère Général du canton, Paul Gély, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, Francis Courtes, conseiller général, Daniel Mathieu, le président de la Communauté de communes et plusieurs maires du canton mais aussi les entreprises TPCR et Loureiro, Serge Grasset de la DDE, et des donateurs à la fondation du patrimoine étaient présents pour accompagner le Maire, son conseil municipal, et les habitants des villages honorés

Dés 15 h la visite du village de Racoules avec son four et sa fontaine restaurée, sa rue principale élargie avec création de parking et enfouissement des réseaux secs et prolongement du réseau d'eau potable vers deux nouvelles habitations, a permis de constater le bon usage des fonds publics (coût 50 000 € HT financé pour 40 % par le conseil général et pour 60 % plus la TVA par la commune).

A 15h30 à Fraissinet de Lozère, c'est la traversée du village qui a été totalement refaite avec là aussi, élargissement, création de places de stationnement réfection des murs et de tous les réseaux (EDF et PTT en souterrain, réseaux d'eaux potable, pluviales et usées). L'opération beaucoup plus importante (350 000 € HT) a été bien financée (Conseil Général, Direction des routes 109 000 € et en aménagement de village, 79 000 €, la Région Languedoc Roussillon 52 000 €, le SDEE pour 60 000 € et 50 000 € plus la TVA pour la commune.

A 16h, enfin c'est à Runes que les participants ont pu découvrir la belle restauration de la fontaine du haut du village et surtout du moulin, du four et des espaces environnants (coût 74 000 € HT avec des financements du Conseil Général, 60 %, du PNC pour 20 % et une aide de la Fondation du Patrimoine)

Le maire, Jean-Pierre Allier, après avoir présenté les réalisations conclua son intervention ainsi « *Grâce à vous tous, c'est aujourd'hui une bien belle journée pour la commune de Fraissinet de Lozère. Seule ombre au tableau, aujourd'hui, notre difficulté à trouver les financements pour plusieurs projets vitaux pour notre commune comme les stations d'épuration de Fraissinet, La Brousse et Runes, l'accès au mas habité des Clauzes qui est resté fermé 4 mois cet hiver où l'aménagement de la maison de Marie en structure d'accueil d'entreprises en pépinière mais nous restons optimiste et déterminé pour l'avenir, persuadé que l'Etat, le Département, la Région et le Parc National des Cévennes continueront à nous aider pour nos projets* ».

Tous les intervenants se réjouirent de la qualité de ces aménagements et remercièrent le Conseil Municipal pour son dynamisme au service de tous les habitants permanents et secondaires. M Hugon reconnu les difficultés à financer les stations d'épuration des plus petits villages. Sophie Pantel profita de l'occasion pour demander au directeur du Parc des Cévennes d'autoriser des petites carrières des schistes ou de granit pour ce type de réalisation. M Morvan se félicita du résultat et se dit prêt à continuer à aider de tel projet, Jacques Blanc fit un plaidoyer pour l'aménagement demandé de la route de Finiels à la station du Mont Lozère, vitale pour l'économie touristique locale et se félicita de voir cette commune gagner des habitants en concluant « *vive Fraissinet de Lozère, vive la Lozère* ».

Le 2 octobre, plusieurs réalisations intercommunales ont été inaugurées. La plus importante était la station d'épuration du Pont de Montvert réalisée par les communes du Pont de Montvert et de Fraissinet de Lozère. Mais aussi l'aménagement du Pont Romain sur le Tarn et l'aménagement de l'Office du Tourisme dans la maison Odier sur le Quai au Pont de Montvert ; Ces deux projets ont été réalisés par notre Communauté de communes des « Cévennes au Mont Lozère ».

Le préfet, le Sous Préfet, le Président du Conseil Général, Jean-Paul Pourquier, Jacques Blanc, Pierre Morel, mais aussi les conseillers généraux Courtés, Chazal, Souchon, ... étaient venus pour ces inaugurations mais aussi pour l'inauguration d'autres projets de la commune du Pont de Montvert (parking du Temple, fontaine de Villeneuve, moulin de l'Hôpital, ponts de Camargue et de Bellecoste).